

# REGLEMENT INTERIEUR

Rapide du 1er mai 2026 à Courthézon

## Article 1 :

L'Association Echecs Loisirs Courthézon organise le Rapide ELO de Courthézon lundi 1er mai 2026 au Parc de la Mairie 84350 Courthézon

La manifestation est composée d'un tournoi Principal en 8 rondes (ouvert à tous) homologué FIDE rapide et d'un tournoi B en 8 rondes (réservé aux joueurs de moins de 1600 élo rapide) homologué FIDE rapide

## Article 2 :

Les règles du Jeu utilisées sont les dernières règles en vigueur de la FIDE le jour de la compétition.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les règles A5 sont appliquées pour l'ensemble de la compétition.

## Article 3 :

Cadence : 15min + 3sec/coup. Le délai de forfait est de 15min pour chaque ronde.

## Article 4 :

Horaires : Fin du pointage à 9h40. Début du tournoi à 10h00. Les retardataires commenceront le tournoi à la ronde 2. Remise des prix vers 17h.

## Article 5 :

Droits d'inscriptions : SENIORS = 16€      JEUNES = 8€    (+4€ sur place)

La liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la fin de la 4<sup>ème</sup> ronde. Les prix au classement général et par catégorie sont attribués à la grille après application des systèmes de départage (voir article 6). Les prix ne sont pas cumulables.

## Article 6 :

Départages: 1<sup>er</sup> départage : **Buchholz Tronqué**, 2<sup>ème</sup> départage : **Cumulatif**, 3<sup>ème</sup> départage :

**Performance.**

## Article 7 :

Particularités locales :

- on considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés ;

- avoir une attitude convenable ;

## Article 8 :

Arbitre Principal : **DIMITROV Christo**, arbitre international.

## Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal**

**L'Organisateur**

